

La Gazette de Berthier.

PUBLIÉE PAR LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DE BERTHIER

UN DOLLAR PAR AN

BERTHIER, 28 AVRIL 1893

C. A. CHENEVERT, DIRECTEUR DE LA RÉDACTION

FEUILLETON

No. 14

LE MEDECIN DES FOLLES.

PREMIÈRE PARTIE.

L'HOTEL DU GRAND CERF.

XIX

(Suite.)

—Oui, sérieusement.
—Je te savais bien bonne, chère Jeanne, et je te trouve meilleure encore que je ne le croyais !

—Et tu feras ce que je demande ?
—Je verrai Fabrice à mon arrivée à Paris, je causerai longuement avec lui et, s'il me paraît en bonne voie de guérison morale, je réaliserai certain projet dont tes généreuses paroles viennent de me donner l'idée et qui mettra dans les mains de mon neveu un splendide avenir.

—Quel est ce projet ?
—J'ai besoin d'y penser encore... je te le communiquerai dès qu'il aura suffisamment mûri.....

Georges Vernier, le jeune docteur qui doit jouer un des rôles principaux de notre drame, avait eu des obstacles nombreux à surmonter au début de sa carrière médicale.

Ce médecin de vingt-six ans à peine, qui s'installait modestement à Melun avec une vieille servante pour tout domestique, ne pouvait au premier abord inspirer dans la ville une grande confiance, d'autant plus que les deux ou trois docteurs en possession de la clientèle s'étaient ligüés contre le nouveau venu et lui disputaient les malades avec acharnement.

Dédaigné par les riches, Georges Vernier ne se découragea point ; il devint le médecin des pauvres, et non seulement il ne leur fit pas payer ses visites, mais bien souvent, sinon toujours, il payait lui-même les médicaments qu'il leur ordonnait.

Les pauvres ne sont point ingrats ; ils prônèrent le désintéressement et la science de leur guérisseur attiré qui, grâce à certaines cures remarquables, sortit peu à peu de l'obscurité et devint populaire.

La coalition des médecins, se re-

connaissant impuissante, dut alors mettre bas les armes.—Georges eut la vogue...—Tout le monde le fit appeler au premier malaise ; aucune consultation importante ne pouvait avoir lieu sans lui.

Ce succès ne le grisa point. Il restait calme et froid, parfois souriant, toujours réfléchi.

Plein de naturel et de tact, il avait avec ses malades des délicatesses qui lui assuraient leur affection reconnaissante.

Il savait déjà beaucoup mais il se disait qu'il fallait savoir plus encore, que le champ de la science est immense, et il travaillait sans relâche.

Très désintéressé, mais ayant au cœur un ardent amour et n'ignorant pas qu'à notre époque SA MAJESTÉ L'ARGENT règne et gouverne, il voulait être riche pour avoir la chance d'obtenir celle qu'il aimait ;— or il ne pouvait arriver à la fortune que par le travail.

Nous avons signalé l'impression produite sur lui par les événements accomplis depuis quelques heures, et nous l'avons laissé en proie à une vive agitation et à un grand trouble d'esprit.

Après avoir fait trois ou quatre visites il rentra chez lui, fatigué, soucieux, inquiet.

Madeleine, sa vieille gouvernante, lui remit une dépêche apportée par l'employé du télégraphe en son absence.

Il déchira l'enveloppe de papier bleuâtre et lut rapidement :

“ Melun, de Saint-Mandé, 10 mai 1874.—Midi cinq minutes.—Cher fils, père malade réclame tes soins. — Sitôt dépêche reçue, viens. ”

“ Ta mère : HENRIETTE. ”
Une dépêche annonçant quelque mauvaise nouvelle est doublement effrayante.—Son laconisme augmenta l'apparence du péril, tandis qu'une lettre l'atténua le plus souvent par ses explications.

Georges sentit un frisson courir sur sa chair et son cœur se serrer, mais il ne perdit point la tête et sa résolution fut prise à l'instant.

Il glissa dans sa poche une trousse dont il pouvait avoir besoin et sonna la vieille servante.

—Madeleine,—lui dit-il,—je pars pour Saint-Mandé.

La figure du jeune homme était bouleversée.—Madeleine demanda :

—Mon Dieu, monsieur Georges, est-ce que madame Vernier est malade ?

—Ce n'est pas elle, c'est mon père.

—Rien de grave, au moins, monsieur Georges ?.....

—Je ne sais...—La dépêche est alarmante et vague, et j'éprouve les plus cruelles angoisses.....

— Quel malheur ! mon Dieu, quel malheur ! — s'écria la bonne femme en essuyant ses larmes.— Pauvre M. Vernier ! un si digne monsieur...

—Eh ! Madeleine,— interrompit Georges,— gardez-vous de prévoir un malheur qui n'existe, grâce à Dieu, que dans votre imagination, et écoutez-moi.

—Oui, monsieur !...oui...je vous écoute...

—Je ne puis plus partir pour Paris par le train de quatre heures quarante-six, il me faut prendre celui de six heures quarante-quatre....

—Je vais, en attendant, faire une visite pressée...— Si la maladie de mon père n'est point sérieuse, je rentrerai demain...— Si au contraire, — ce qu'à Dieu ne plaise,— la gravité de la situation rendait nécessaire ma présence à Saint-Mandé, je vous écrirais...

—Oui, monsieur Georges.

—Si d'ici à demain on venait réclamer mes soins, vous expliqueriez le motif de mon absence...

Et, comme la vieille servante fondait en larmes de nouveau, il ajouta :

—Allons, Madeleine, soyez raisonnable ; ne pleurez pas, et attendez demain, soit mon retour, soit des nouvelles...

Puis il partit précipitamment.

Il avait promis à Jeanne de la voir avant la nuit ; — il voulait tenir sa parole, prescrire une nouvelle ordonnance, s'il y avait lieu, et surtout avertir son brusque départ.

Quoique la question de la santé paternelle dominât pour lui toutes les autres, il songeait malgré lui que son absence inopportune l'empêcherait peut-être de savoir le lendemain ce qu'il avait un si grand intérêt à connaître, c'est-à-dire si la jeune fille qu'il aimait était l'enfant de la convalescente ; mais le devoir lui commandait de partir, et rien au monde n'aurait pu le retenir un moment de plus.

Arrivé à l'hôtel, il monta droit à l'appartement du second étage et frappa doucement à la porte.

XX

M. Delarivière lui-même vint ouvrir à Georges Vernier.

—Entrez, cher docteur,— lui dit-il,— et soyez le bienvenu ! Notre convalescente vous attend...

Le jeune médecin se dirigea vers le lit.

Jeanne, presque assise, grâce aux oreillers placés sous ses épaules, lui tendit la main en souriant.

Georges, tout en pressant cette main, appuya ses doigts sur l'artère dont il trouva les pulsations irrégulières et trop multipliées.

—Avez-vous pris le bouillon que je vous ai fait apporter ? — demanda-t-il.

—Oui, docteur.

—Sans répugnance ?

—Oui, docteur, et même avec plaisir...

—Et ensuite vous avez dormi ?

—Un peu....

—D'un sommeil calme ?...

—Non, très tourmenté, au contraire, et peuplé de mauvais rêves..

—Ceci m'explique l'agitation du pouls que je ne comprenais pas...

—Il est probable que cette nuit vous aurez un peu de fièvre...

—Quoi, docteur, encore de la fièvre ? murmura tristement Jeanne.

—Ce sera le dernier accès...—Je vais écrire une ordonnance...

—Je la porterai moi-même chez le pharmacien,—dit M. Delarivière,— et je ferai préparer sous mes yeux les remèdes indiqués par vous.

—A merveille, et je suis sûr que demain dans la journée, quand je verrai madame, je trouverai que le mieux a fait de grands progrès...

—Ne viendrez-vous pas demain matin, docteur ?—demanda la jeune femme.

—Non, madame, à mon grand regret...—Je quitte Melun dans quelques minutes, appelé par une dépêche de ma mère qui m'apprend que mon père est malade....

—Voilà une triste nouvelle qui m'afflige sincèrement ! — s'écria le banquier.—Mais du moins la maladie dont vous parle madame votre mère n'a rien d'inquiétant ?

—Je l'ignore et je ne puis que l'espérer de toute mon âme...— Le temps me presse...— Je vous serai reconnaissant de mettre à ma disposition une plume et du papier...

—Nous trouverons cela dans ma chambre... Voulez-vous venir avec moi ?...

Georges suivit M. Delarivière dans la pièce voisine.

Sur la table se voyaient, à côté de l'encrier, les lettres écrites par le banquier et posées, nous l'avons dit, l'une sur l'autre,

Le docteur s'assit, prit une plume, la trempa dans l'encre et s'appréta à formuler son ordonnance.

Pendant quelque seconde il resta pensif, la plume entre les doigts, fouillant une case de sa mémoire pour y trouver les doses indiquées par le “ Codex ” et qui devaient composer le médicament dont il allait tracer la formule.

Machinalement, tandis que son esprit s'occupait ainsi, ses regards rencontrèrent la lettre placée près de lui et il épela mentalement, sans en avoir conscience et par conséquent sans la moindre curiosité, la suscription tracée sur l'enveloppe qui frappait sa vue et portait ce nom et cette adresse :

Monsieur Percier,
notaire,
rue Louis-le-Grand, no. 9,
à PARIS.

Le mot “ notaire ” lui sauta aux yeux d'une façon spéciale.

Debout à côté de la table, M. Delarivière attendait.

Enfin la clarté se fit dans les souvenirs du médecin, et sans hésitation nouvelle, d'une main rapide et sûre, il écrivit son ordonnance, assez longue et suivie d'une série de prescription détaillées.

—Voilà, monsieur...— fit-il en se levant et en tendant la feuille au banquier.—Conformez-vous de façon ponctuelle aux instructions que j'ai l'honneur de vous remettre et, si la fièvre revient, elle sera victorieusement combattue...— Agissez vite, je vous en prie...

Je ne perdrai pas une minute...
Les deux hommes rentrèrent dans la chambre de Jeanne.

—Toutes nos mesures sont prises madame...—dit le docteur à la jeune femme ;—il ne me reste qu'à vous souhaiter, ou plutôt à vous promettre une nuit de sommeil paisible et des rêves d'heureux augure.

—Merci, docteur...— Emportez tous nos vœux pour la santé de M. votre père, et à bientôt.

—A bientôt, madame...

Georges serra tour à tour la main de Jeanne et la main du banquier, prit son chapeau et sortit, la poitrine oppressée, les yeux humides, en proie à une agitation sans motifs à un trouble indéfinissable.

Il lui semblait qu'en quittant la jeune malade quelque chose se détachait de lui pour rester près d'elle, et laissait un vide dans son âme.

Il gagna rapidement la gare et se fit délivrer un billet de première classe pour Paris.

ST. JACOBS OIL
TRADE MARK

LE GRAND REMÈDE
CONTRE LA DOULEUR
GUÉRIT :
RHUMATISME
NÉURALGIE, SCIATIQUE, LUMBAGO,
DOULEUR OSSALE, TIC DOULOUREUX,
MAL DE TÊTE, MAL DE DENTS
MAUX DE GORGE
ENCRUEMENT, ENGELURES,
ENTORSES, FOULURES,
CONTUSIONS, BRÛLURES ETC.
En vente chez tous les pharmaciens, et
marchands généraux. Prix, 50 cts. la bouteille.
Envoyé par le mail sur réception du prix.
THE CHARLES A. VOGELER CO., Baltimore, Md.
Dépôt pour le Canada à Toronto, Ont.
20 mars 1891

Après leur promenade en canot les deux couples, Fabrice Leclère et Mathilde Landilly et A lèle, avaient regagné l'hôtel du “ Grand-Cerf ” et s'étaient assurés qu'avec un supplément de matelas ils passeraient la nuit tant bien que mal dans la chambre du troisième étage, louée quinze louis pour quelques heures par le petit baron.

Cette chambre,—chose essentielle,—possédait deux fenêtres donnant sur la place où devait, au point du jour se dresser l'échafaud.

—Deux loges de face ! — s'écriait le gommeux.—Deux loges à cent cinquante francs la loge ! à soixante et quinze francs la place ! Dans un théâtre de province, c'est d'un relief à tout casser ! — Il est vrai que la pièce n'aura qu'une représentation ! ...Épatant ! épatant ! ! ! !

Il avait raison, le joli baron ; c'était “ épatant ” en effet de folie stupide et d'immorale curiosité ; mais que voulez-vous ? — Le monde des petits messieurs et des petites dames est fait ainsi ; — nous ne le changerons point.—D'ailleurs nous racontons, nous ne commentons pas.

Leur visite d'exploration achevée, les Parisiens redescendirent au rez-de-chaussée, jetèrent un coup d'œil au menu du diner et se firent apporter absinthe, bitter, vermouth et curaçao sec, pour s'ouvrir l'appétit.

Fabrice, singulièrement sombre pendant la dernière partie de la promenade, était tout à coup redevenu gai, d'une gaieté nerveuse, bruyante, presque tapageuse... Il parlait haut, riait à propos de tout, et ne tarissait point en plaisanteries au gros sel.

Mathilde ne l'avait jamais vu ainsi.

Les trains du chemin de fer apportaient une affluence inouïe d'étrangers venus pour assister à l'exécution du lendemain.

(A continuer.)



GAZETTE DE BERTHIER

BERTHIER, 28 AVRIL 1893.

L'USINE DE BERTHIER.

Nous avons la grande satisfaction de voir, que l'Usine de Berthier, une des plus belles que nous puissions voir, va bientôt, sous une impulsion nouvelle donnée par des hommes entreprenants comme les MM. Lefebvre de Montréal, reprendre un nouvel essor, se mettre en mouvement et répondre autour d'elle, la prospérité et le progrès.

Les Messieurs Lefebvre, ont samedi dernier, signé l'acte d'acceptation du bonus que leur a fait la ville et se sont engagés à faire marcher l'Usine durant au moins cinq années.

MM. Théodule Lefebvre et Alfred Musy qui sera le directeur de l'Usine, seront demain, de retour de leur voyage d'Europe, où ils ont été se procurer les machineries les plus perfectionnées, afin de faire de notre fabrique de sucre, une industrie de première classe.

Les réparations et l'installation de ces nouvelles machineries devront commencer sans délai et dans quelques mois, tout sera prêt pour la fabrication.

Ce qu'il y a d'encourageant surtout cette année, et qui est une perspective du succès, c'est de voir que les cultivateurs commencent à comprendre l'importance de l'industrie betteravière, et que, bien qu'ils aient été maltraités par les années dernières, ils se livrent plus que jamais à la culture de la betterave à sucre.

La paroisse de Berthier qui n'a jamais fait de grands efforts pour encourager cette culture, est cette année une des premières à prendre des contrats, et elle donnera l'encouragement qu'on trouve à St-Barthélemy, St-Cuthbert et ailleurs.

Tous les cultivateurs semblent maintenant convaincus qu'il y a dans la culture de la betterave des avantages considérables pour eux.

En outre du marché qu'ils auront à leur porte, et où ils pourront écouler et vendre à un prix arrêté d'avance tout ce qu'ils pourront récolter, ils n'ignorent pas non plus que cette culture sera pour eux un moyen d'améliorer considérablement leur terre et de lui donner une valeur double et triple de celle qu'elle a maintenant.

Un autre grand avantage qu'ils auront, ce sera d'avoir à prix réduits de l'Usine, la pulpe où le résidu de la betterave, qui est un engrais des plus riches pour le bétail.

Ils ont devant les yeux, l'exemple des autres pays, et ce qui fait ailleurs la fortune des cultivateurs, peut le faire aussi bien ici.

De plus, ils savent cette année encore, qu'ils ont affaire pour le prix de leur betterave, à des gens

parfaitement solvables, à des capitalistes canadiens qui sont parfaitement en état de pouvoir remplir leurs obligations.

Enfin tout cette année, fait présager le plus grand succès pour cette industrie dans laquelle nous voyons un avenir brillant pour notre ville et notre comté.

AUGE vs. NANTEL.

La guerre entre le ministre Nantel et le député Augé, s'envenime de plus en plus.

M. Augé publie dans la Presse de mercredi, une lettre fort épicée à l'adresse du ministre des travaux publics.

Il lui dit en toute lettre qu'il n'a aucunement l'intention d'être ministre, mais que si toutefois, la chose arrivait, les gens devraient être bien moins surpris qu'ils ne l'ont été, quand M. Nantel a été fait ministre des travaux publics.

Il s'adresse ensuite l'administration conservatrice sur tous les points, et spécialement sur la question des dépenses et la question des taxes.

Il n'y a pas que les libéraux qui commencent à ouvrir les yeux!

EMPRUNT DE HUIT MILLIONS

De l'Union Libérale :

M. Mercier avait fait voter une loi autorisant un emprunt de dix millions. Les bleus ont-ils crié contre cette loi? A les entendre, un tel emprunt n'était pas nécessaire et nous menait à la banqueroute. Or, ils viennent d'arriver au pouvoir, ils nous soutirent chaque année des milliers de piastres en taxes additionnelles, et cependant ça ne leur suffit pas.

Voilà que les journaux conservateurs nous apprennent que M. Hall part pour l'Europe pour contracter un nouvel emprunt, celui autorisé par la loi de M. Mercier: Une bagatelle de huit millions, en attendant le reste.

Sous le régime Mercier, les conservateurs ne voulaient entendre parler ni de taxe ni d'emprunt. Ils sont arrivés au pouvoir en promettant d'éviter l'un et l'autre. Et voilà que nous avons les deux.

A-t-on jamais vu pareille comédie!

Au pouvoir sous de faux prétextes.

De l'Electeur :

Il n'y a pas assez longtemps que les faits que nous allons rappeler se sont passés pour que le public en ait perdu la mémoire.

Nous invitons, au reste, nos adversaires à nous contredire si ce qui suit n'est pas la stricte vérité.

N'est-il pas vrai que ceux qui administrent aujourd'hui les affaires de la province de Québec ont demandé et obtenu le suffrage du peuple aux élections du 8 mars 1892 :

1o En s'engageant solennellement à établir des tribunaux réguliers que les ministres qu'ils avaient expulsés étaient des voleurs, et à les faire condamner comme tels?

2o En déclarant non moins solennellement qu'ils n'imposeraient pas de nouvelles taxes, mais qu'ils sauraient rétablir l'équilibre financier par une politique extraordinaire d'économie et de retranchement?

3o En condamnant les emprunts contractés par le gouvernement Mercier, et en promettant de ne pas contracter de nouveaux emprunts?

Pour ce qui touche la première question : il est bien inutile, n'est-ce pas, de perdre notre temps et de gaspiller l'espace qui nous est réservé à rappeler les déclarations du parti au pouvoir, tant par ses chefs que par ses organes accrédités.

Personne ne niera assurément que la diffamation et la calomnie ont été les armes principales avec lesquelles les conservateurs ont battu en brèche M. Mercier et ses collè-

gues aux dernières élections. Pendant plusieurs mois, ils ont travaillé sans relâche à inventer des légendes infamantes sur M. Mercier et ses amis, et ont ainsi réussi à émeuter la population contre eux.

Le *Matin* ne fut pas fondé pour autre chose. Après les élections, on le jeta dans le fossé, comme un torchon sale qu'il était.

Comme il était l'organe officiel du gouvernement, c'est à lui que nous emprunterons quelques déclarations de ministres en passant.

(Du *Matin* du 30 janvier 1892)

PASSIBLE DU PÉNITENCIER. M. Mercier qui a un front d'airain, a néanmoins pâli, lorsque le procureur-général, l'honorable M. Casgrain, faisant à St-Claire l'histoire des nombreux vols commis par la dernière administration, s'est tournée vers le peuple pour lui dire :

" M. Mercier est accusé de conspiration contre le trésor, un crime qui dans nos lois pénales est passible de sept ans de pénitencier.

Le 1er février, le *Matin* rapportait ainsi les paroles du procureur-général à château Richer :

M. Langelier, je vous accuse, devant les électeurs, d'avoir, dans cette transaction, conspiré pour frauder le trésor public, et pour cet acte criminel vous méritez le pénitencier.

M. Charles Langelier.— Faites-moi donc arrêter!

M. Casgrain.— Attendez un peu : ça viendra en temps voulu. Vous voudriez vous faire arrêter aujourd'hui pour poser en martyr et dire qu'on vous emprisonne pour vous baillouner.

Encore une fois, attendez que les élections aient eu lieu, et vous aurez ce que vous méritez.

M. Langelier quatorze ans de pénitencier!

M. Casgrain.— Oui, sept ans pour l'affaire de la Baie des Chaleurs, sept ans pour un autre scandale, et peut-être encore sept ans.

(Du *Matin* du 11 février 1892)

Paroles de l'hon. T. C. Casgrain à l'Assemblée de Fraserville :

" Je dis donc que M. Mercier a volé la province, et comme je le lui ai dit à Saint-Claire, il a conspiré pour voler le trésor provincial, crime pour lequel il est passible de sept ans de pénitencier.

Oui, Messieurs, sept ans de pénitencier!"

(Du *Matin* du 30 mai 1892)

Paroles du Procureur-général Casgrain au banquet de Montréal :

" Pour sa part, il a fait des promesses qui sont devenues mémorables, et ce soir, il peut dire, non seulement en son nom, mais en celui de tous ses collègues, qu'il tiendra ses promesses, et que tous les coupables, quelle que soit leur position dans la société seront punis. Il faudra économiser, il faudra aussi faire des réformes," etc.....

Voilà comment parlait alors le ministre chargé de faire l'administration de la justice.

Or, qu'a-t-on vu? Que reste-t-il de ce tintamarre infernal? Des procès réguliers ont eu lieu devant des tribunaux présidés par des juges d'antécédents conservateurs. Les accusateurs ont eu toutes les chances de faire leur preuve, ayant à leur disposition exclusive les documents officiels; et cependant dans tous les cas, après des enquêtes régulières, les accusés ont été déclarés innocents.

Plus que cela, ceux qui avaient servi d'instrument aux accusateurs, ceux sur le témoignage desquels on avait réussi à noircir caractère et la réputation de leurs adversaires politiques, ont été stigmatisés par la justice comme de vils calomnieurs, ainsi qu'on vient de le voir dans le cas de Whelan.

En second lieu le nouveau gou-

vernement devait sauver la province par une politique rigoureuse d'économie, sans avoir à recourir à de nouveaux impôts.

Nous en avons là-dessus qu'à faire appel à la mémoire du public. A-t-il été question, un seul instant, pendant toute la campagne électorale de décembre 1891 à mars 1892, de taxer les testaments, les contrats de vente, toutes les catégories de commerce et d'industrie quelconques, de rétablir les taxes sur les municipalités, etc?!

Loin de là : chaque fois que l'Electeur disait au public : Prenez garde! ces gens-là vous prendront à la gorge comme en 1878! tous nos adversaires, petits et gros, nous répondaient avec une indignation admirablement feinte que nous ne savions ce que nous disions, et promettaient un régime d'économie sans pareil.

Nous pourrions sur ce point écraser nos adversaires sous le poids de leurs déclarations. Nous nous contentons de remettre en face de ses promesses solennelles, le chef même du ministère actuel, M. Taillon.

Voici ce qu'il disait au banquet donné à Montréal le 30 mars 1892, en réjouissance de la victoire du 8 mars. C'est lui qui, en l'absence de M. De Boucherville, était chargé d'énoncer le programme du nouveau gouvernement. Nous empruntons encore le texte de ses paroles au *Matin* :

" Occupons-nous de l'avenir. Mais n'en parlons pas comme si la province était en pleine santé. Il ne faut pas oublier qu'elle relève de maladie. Nous ne pouvons pas songer du premier coup à de grandes entreprises. Si notre honneur national est vengé, il reste notre crédit financier à refaire. Notre première sollicitude doit donc être de rétablir l'équilibre financier.

On a eu la bonté de nous suggérer des moyens.

On nous a conseillé d'habituer le peuple à la taxe directe. Je diffère d'opinion avec ceux qui donnent ce conseil. Il est contraire à l'idée des pères de la confédération. Je craindrais que l'habitude ne vint trop vite et que l'abondance de recettes n'amenât un retour aux dangers dont nous étions menacés."

Ainsi, d'après le premier ministre lui-même, le gouvernement n'avait pas reçu autorisation du peuple d'imposer la taxe directe. Il n'y fallait pas songer, car c'eût été contraire à la pensée des pères de la Confédération.

Or, qu'est-il arrivé? A peine installés, les nouveaux ministres ont commencé par mettre à la porte nos amis, sous prétexte d'économie, mais en réalité pour doubler les places et caser leurs cabaleurs.

Ils ont augmenté les dépenses de l'administration de la justice et ont gaspillé une centaine de mille piastres en frais de petits banes, rien que pour assouvir leur vengeance ou tout au moins pour jeter de la poudre aux yeux des badauds qui les avaient crus sincères.

Dès leur première session, ils repoussaient toutes propositions d'économie réelle qui leur venaient de leurs propres amis comme de l'opposition. Leur premier acte était de refuser d'abolir le Conseil Législatif, mais ils se sont empressés d'imposer des taxes monstrueuses, qui sont l'iniquité même, et qui soulèvent aujourd'hui la population entière.

Enfin, n'est-il pas également vrai qu'ils ont promis de ne pas contracter de nouveaux emprunts?

Sur ce point comme sur les pré-

cedents, nous citerons les promesses faites par le ministre autorisé en la matière. Comme il s'agit de finances, voyons ce que disait M. Hall l'an dernier.

Le 20 mai 1892, dans son discours sur le budget, voici comment il s'y promit pour faire voter la taxe directe.

" Mon prédécesseur, disait-il, surmontait toutes les difficultés en faisant des emprunts, et en servant des fonds en fidéi-commis, mais il faut s'arrêter, pour la raison que la province ne peut plus recourir à d'autres emprunts."

Or, qu'apprend aujourd'hui le public stupéfait?

Que ce même M. Hall, qui s'engageait solennellement, il n'y a pas un an, à renoncer aux emprunts, part avec un de ses collègues pour l'Europe pour négocier un nouvel emprunt de huit millions!!!

Il ressort clairement de tout cela que le peuple a été outrageusement dupé, mystifié; que la province est aujourd'hui gouvernée par des gens qui n'ont pas sa confiance, qui ont failli à leurs promesses, foulé aux pieds tous leurs engagements; que par conséquent leurs actes sont dépourvus de toute autorité réelle, et qu'ils n'ont pas le droit de parler au nom de la Province.

Ce sont simplement des aventuriers qui sont arrivés au pouvoir par un tour de force, par un croc-jambe à la constitution, et qui s'y maintiennent sous de faux prétextes!

Mme G. M. Young, 1, rue Selly, Grove St., Liverpool Ang., écrit qu'un flacon d'huile Saint-Jacob l'a guérie d'un lumbago, alors qu'elle n'espérait plus jamais être mieux.

CHRONIQUE.

DEUX GRANDES QUESTIONS.

Une grande question préoccupe les Etats-Unis.

Des experts américains, nous disent les journaux quotidiens, sont nommés pour trouver trois routes différentes, par mer, de San Francisco à Honolulu. On voudrait poser un câble sous-marin qui relierait San Francisco à la capitale des Iles Hawaï.

A l'heure qu'il est, l'on nous rapporte que les trois routes sont parfaitement praticables et propres à une telle entreprise.

Lorsque le câble aura été posé jusqu'aux Iles Sandwich, on se propose de le prolonger jusqu'à la Chine, au Japon et peut-être même à la Nouvelle Zélande.

La distance de San Francisco, à Honolulu est de 2040 milles nautiques.

On sait sans doute ce que sont les câbles souterrains. Les câbles sous-marins sont plus forts que ceux-là. Ils se composent d'un "conducteur central" formé de fils de cuivre soudés à l'argent et recouverts d'une gaine isolante analogue à celle des câbles souterrains. Le tout est renfermé dans une "enveloppe protectrice" qui consiste en un matelas de filin goudronné recouvert d'une cuirasse de fils d'acier galvanisé enroulés en spirale. Ces fils sont eux-mêmes recouverts de chanvre goudronné. On a reconnu que, pour obtenir la plus grande vitesse de transmission, l'enveloppe isolante doit avoir une épaisseur égale au diamètre du conducteur central (Dict. des dict.)

Le premier qui eut l'idée des câ-

bles sous-marins est l'anglais Walter Breit. C'est lui qui posa le premier câble qui relie la France à l'Angleterre.

Le gouvernement canadien qui ne reste pas en arrière s'occupe aussi de ces grandes questions. De concert avec les autorités impériales, il est à étudier la construction d'un câble sous-marin réunissant le Canada à l'Australie en passant par les Iles Sandwich.

En avant toujours!

Mais voici la deuxième question et celle dont je veux vous entretenir un instant.

La chambre de commerce à Montréal a eu sa séance ordinaire vendredi dernier le 21 courant. Des questions importantes y furent discutées.

Après la discussion un projet de loi fut mis sur la table du président pour être étudié.

Ce projet renferme plusieurs clauses, j'en détache celle-ci :

(a) Sur chaque célibataire, ne payant pas de taxes, âgé de vingt et un ans et plus et gagnant un salaire d'au moins \$300, par an il faudra payer une piastre d'impôt.

Ça c'est pas franc!

Pourquoi exige-t-on cela de nous? Est-ce parce que nous sommes garçons et célibataires?

Ah! si l'on savait ce qu'il en coûte?

Célibataires, levons-nous; veufs, à notre secours! Ne nous laissons pas "manger la laine sur le dos"!

La loi pour un tel impôt n'est pas encore passée. Mais, avant qu'elle soit en force, nous devons nous agiter, faire du bruit, contester, crier pour qu'on nous donne au moins le temps de nous mettre à l'abri de cette loi.

Ils auraient fait plus d'argent, il me semble, s'ils eussent mis cet impôt sur.....les vieilles filles!

Quoi qu'il en soit, ne nous laissons pas mener, nous, et, si nous nous soumettons.....ça jouera!

Z. P.

La Consommation Guérie.

Un vieux médecin retiré, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un remède simple et végétal pour la guérison rapide et permanente de la Consommation, la Bronchite, le Catarrhe, l'Asthme et toutes les affections des Pommons et de la Gorge, et qui guérit radicalement la Débilité Nerveuse et toutes les Maladies Nerveuses; après avoir éprouvés ces remarquables effets curatifs dans des milliers de cas, trouve que c'est son devoir de le faire connaître aux malades. Poussé par le désir de soulager les souffrances de l'humanité j'enverrai gratis à ceux qui le désirent, cette recette en Allemand, Français ou Anglais, avec instructions pour la préparer et l'employer. Envoyer par la poste un timbre et votre adresse. Mentionner ce journal.

W. A. NORDE, 320 Powers' Block, Rochester, N. Y. 12 juin 1891.

Les Forestiers Catholiques.

La Cour St-Barthélemy Joliette, No 249 des Forestiers Catholiques, a fait ses élections annuelles, le 25 avril courant. M. Albert Gervais, marchand libraire, a été réélu chef ranger pour la troisième fois par acclamation. Les autres officiers élus sont : MM. J. F. Vézina, vice chef ranger; J. Antonio Beaudoin, Secrétaire Archiviste; D. Foucault, Secrétaire Financier; F. C. Crean Trésorier; J. J. Sheppard, Médecin Examinateur; M. A. Riopel, André Trudeau et O. Beaupré, syndics; M. A. Manseau et M. Couin, Conducteurs; MM. Marc Trudel et Thos. Laporte, Sentinelles et le Rvérd M. Lafortune, vicaire, Chapelain. Le 29 août prochain a lieu à Chicago une grande convention de tout l'ordre des "Forestiers" Catholiques.

La Cour St-Barthélemy y sera représentée par son Sec-Archiviste M. J. Antonio Beaudoin, qui a été élu délégué, et M. Jos. F. Vézina, son Vice C. R. son substitut.

Un Portrait Enigme.



Trouvez la Grand'mere.

La jeune fille dans la vignette ci-dessus, a une grand-mère dont le portrait apparaît dans le portrait ci-dessus. Si vous pouvez trouver la grand-mère dans le portrait ci-dessus vous recevrez une récompense qui vous indemnifiera simplement. Les propriétaires du "Ladies Home" offrent comme prime un piano droit de première classe ou un chèque de trois cents piastres à la personne qui découvrirait la grand-mère. Une paire de perles ou de diamants sera donnée comme second prix. Une éducation commerciale complète dans un collège commercial pour la troisième personne qui découvrirait la grand-mère. Une élégante épingle d'or (ou solide) pour chacune des cinquantes suivantes qui découvriront la grand-mère. Tout concurrent devra découper le portrait énigme et faire une croix avec un crayon ou avec de l'encre sur les yeux et la bouche de la grande mère. Toute personne qui enverra une réponse devra y inclure 10 timbres de trois cents, ou 30 cents en argent pour un abonnement de trois mois à la "Ladies Home Monthly," le plus populaire du Canada. On prendra en considération la date à laquelle la lettre aura été expédiée par la poste afin que les personnes qui demeurent éloignées aient la chance de se procurer un prix de valeur. Pour la personne qui découvrirait la grand-mère dont la réponse sera reçue la dernière recevra un clavier Simplex. Pour l'avant dernière on donnera une montre en argent solide. A la troisième, quatrième, cinquième, et sixième réponse correcte qui précéderait la dernière reçue, on donnera une épingle en or solide. S'il y avait au delà de cents personnes envoyant des réponses correctes elles recevraient chacune un prix de valeur. Les noms des personnes qui auront reçu des prix seront publiés dans notre prochain numéro. Des primes extra seront offertes à tous ceux qui voudront coopérer à l'augmentation de la liste de nos abonnées de ce journal populaire. Notre but en offrant des prix aux personnes qui découvriront l'énigme est d'attirer leur attention et d'augmenter la circulation de notre journal. Une impartialité parfaite est garantie en donnant des récompenses.

Les personnes dont les noms suivent ont gagné des prix indiqués dans l'énigme.

T. E. Shipley, 27 rue E'm, Toronto, piano; Mlle Bancroft, 167 rue Lippincott, Toronto, bicyclette; Mlle Barns Ridgetown, Ont., ameublement de chambre à coucher, Gladys McPherson, 56 rue Henry, Toronto, montre d'or; Samham, 56 rue Maile London, Ont., montre d'or; Mme J. S. McAdam, 442, rue Bank, Ottawa, Ont., \$10 en or; M. Hampton, 800 Bâtisse de la N. Y. Life, Kausa City, Mo., \$10 en or; Emily Riley, 85 rue Alexander, Winnipeg, Man, lampe de banquet; Jhen Taylor, 104 rue MacKay, Ottawa, lampe de banquet; John Armour, 135 rue Main, W. Hamilton, Ont., une lampe de banquet; E. Gilroy, Mount Forest, Ont., une lampe de banquet; J. L. Forest, 319 rue Visitation Montréal, Qué. une lampe de banquet; W. E. Ramsay, 270 rue Bathurst, Toronto, Ont., do; Florence White, 125 rue Scott, ville de Québec, do; Mme L. E. Thompson, 69 rue St Louis, Lévis, Qué, do; M. E. Goldwin, Lake View House, Bowmanville, Ont, do; Mme Cuming hain, 45 rue Carmothen, St-Jean N. B. do;

Réponse aujourd'hui en y incluant 30 cts et vous pourrez gagner des prix.

Adressez : (D) Ladies Home Monthly, 192 rue King, Ouest Toronto, Canada. 10 mars 1893.

A. DEMERS,
AVOCAT,
RUE EDUARD, BERTHIER.

ETABLISSEMENT EN 1877.

J. O. WEILBRENNER,
Agent d'Affaires et Encanteur
POUR LA
DISTRICT DE RICHELIEU.

Ce monsieur porte une attention toute spéciale pour affaires de Collections de compte, billets, etc.—Affaires de faillite—Inventaire, Achat de Livres de crédits—Marchand à Commission—Vente privée ou à l'encan de propriétés ou fonds de commerce et peut fournir les meilleurs références.
POSTE BOITE 415—SOREL.
Téle : 859.

VIN SAINT-CUTHBERT.

VIN CANADIEN VIN CANADIEN

FABRIQUÉ PAR FABRIQUÉ PAR

Hercule Lafontaine, Hercule Lafontaine,

— DE —
ST-CUTHBERT, P. Q.

Ces vins sont de jus de raisin, purs, non falsifiés, recommandés comme tonique, agréables au goût et d'une grande suavité. Les prix sont excessivement bas de

\$1.00 À \$2.50 LE GALLON.

Les commandes nombreuses que M. Lafontaine reçoit chaque jour, témoignent hautement de la qualité et de la valeur de ce vin. Qu'on en fasse l'essai et nous garantissons d'avance la plus grande satisfaction.

S'adresser à

Hercule Lafontaine,

ST-CUTHBERT.

17 Février 1893.

— AGENCE GÉNÉRALE FRANÇAISE —

C. ALFRED CHOULLOU,

12 & 14 RUE ST-JEAN, 9 & 11 RUE ST-ALEXIS, MONTREAL.

Seul agent au Canada pour le BRANDY BOULESTIN, reconnu le meilleur de tous les cognacs au Canada.

" " " pour les vins de PORTO et SHERRIFS, de la maison A. R. VALDESPINO, Porto et Jers de la Frontera.

" " " pour le Rhum St-James.

" " " pour les Liqueurs françaises fines.

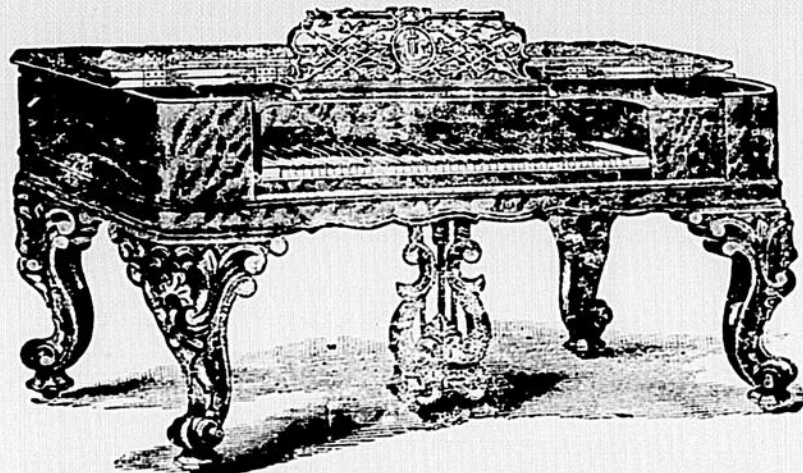
" " " pour les Claret et Sauternes, de l'importante maison A. LALANDE & CIE, Bordeaux.

" " " pour les CONSERVES ALIMENTAIRES, des célèbres maisons FÉLIX POTIN, Paris, R. ROBERTY & CIE, Grasse et Paris, L. FONTAINE, Paris, comprenant les HUILES D'OLIVES SUPERFINES.

Spécialité de VINS DE MESSE approuvés par les AUTORITÉS ECCLÉSIASTIQUES, de L'ÉTRANGER et du PAYS.

GINS, WHISKIES, Etc, Etc, Etc.

Spécialité de REMÈDES FRANÇAIS. Toujours en stock. Avril 1891.



IL EST TRÈS FACILE AU PUBLIC D'ACHETER DE LA MAISON

LAURENT, LAFORCE & BOURDEAU,

vu que les pianos qu'ils vendent sont en usage dans le pays depuis nombre d'années. Tel que le célèbre piano HARDMAN, New-York, que nous vendons depuis 20 ans, MARRSALL & WENDELL, Albany, N. Y., depuis 30 ans et STEVENSON & CIE, depuis l'existence de la fabrique. Les instruments sont beaucoup répandus dans les communautés religieuses, et dans l'élite de la société de la province de Québec. Comme par le passé nous vendons à termes faciles. Nous prenons les vieux instruments en échange. Ces pianos sont remis à neuf à notre atelier auquel sont employés les ouvriers les plus habiles. Catalogues fournis sur demande. Téléphone No. 1297.

Laurent, Laforce & Bourdeau,

1637—Rue Notre-Dame—1637

MONTREAL.

20 SEPTEMBRE 1889.

NARCISSE DEMERS, L. L. B.
AVOCAT.
1560 rue Notre-Dame. Tel. 2106.
MONTREAL.

ETABLISSEMENT EN 1867.

L. C. de TONNANCOUR,
MARCHAND-TAILLEUR,
8—COTE SAINT-LAMBERT—8
MONTREAL.

Toujours en magasin un grand assortiment de draps, casimirs, tweeds de première qualité et de patrons les plus nouveaux.

22 Avril 1892.

ADVERTISING.

If you wish to advertise anything anywhere at any time write to GEO. P. ROWELL & CO., No. 10 Spruce St., New-York.

EVERY one in need of information on the subject of advertising will do well to obtain a copy of "Book for Advertisers," 368 pages, price one dollar. Mailed, postage paid, on receipt of price. Contains a careful compilation from the American Newspaper Directory of all the best papers and class journals; gives the circulation rating of every one and a good deal of information about rates and other matters pertaining to the business of advertising. Address ROWELL'S ADVERTISING BUREAU 10 Spruce St., N. Y.

TOUSSEZ-VOUS ?

Depuis un Jour !

Une Semaine !

Un Mois !

Une Année !

Des Années !

PRENEZ LE

Sirop de Térébenthine

DU

DR. LAVIOLETTE.

Le Plus Sûr.

Le Plus Efficace.

Le Plus Agréable au Goût.

NE CONTIENT

NI Opium, NI Morphine, NI Chloroforme

EN VENTE PARTOUT.

25 et 50 cents le Flacon.

DEMANDEZ-LE.

UN PROPRIÉTAIRE : J. G. LAVIOLETTE, M. D., 217 Rue des Comptables, Montréal. 28 octobre 1892.



NOUVELLE DÉCOUVERTE PAR ACCIDENT. En tombant sur la table d'un chimiste qui, après s'être lavé, a découvert que le poil était complètement disparu. Nous avons immédiatement mis cette merveilleuse préparation sur le marché et la demande est maintenant si grande que nous l'appelons dans le monde entier sous le nom de **QUEEN'S ANTI-HAIRINE**. Cette préparation est tout à fait inoffensive et si simple qu'un enfant peut s'en servir. Relevez le poil et appliquez le mélange pendant quelques minutes et le poil disparaît d'une façon naturelle sans douleur et sans causer le moindre mal à la tête ou au cuir chevelu. Cette préparation diffère de toutes celles en usage jusqu'à présent pour les mêmes fins. Des milliers de **DAMES** qui étaient ennuyées de voir leur chevelure tomber et les **MESSEURS** qui n'aiment pas à avoir de la barbe ou du poil au cou devraient se servir de la **QUEEN'S ANTI-HAIRINE** qui met de côté la nécessité de se raser, en empêchant pour toujours la croissance du poil. Prix de la "Queen's Anti-Hairine" la bouteille, envoyée franco par la poste en boîte de carton. Ces boîtes sont scellées de manière à éviter l'inspection du public. Envoyez le montant en argent ou en timbres avec l'adresse écrite habilement. La correspondance est strictement confidentielle. Chaque mot que contiennent ces annonces est honnête et vrai. Adressez **QUEEN CHEMICAL CO., 174 Race street, Cincinnati, Ohio.** Vous pouvez enregistrer votre lettre à l'importation quel bureau de poste afin de vous en assurer le livraison. Nous paierons \$500 pour chaque cas d'insuccès de cette préparation ou pour la moindre injure qu'elle ait causée à une personne qui en a acheté. Chaque bouteille garantie. **SPECIAL.**—Aux dames qui répandent ou qui vendent 25 bouteilles de Queen's Anti-Hairine nous donnerons une robe de soie, 15 verges de la meilleure soie. Bouteille grandeur extra et scellantillons de soie à votre choix, envoyés sur commande. Salaire ou commission aux agents. **—** Nous avons essayé la Queen's Anti-Hairine et nous déclarons qu'elle possède toutes les qualités ci-dessus. **LITTLE SAFE & LOCK CO., EDWIN ALDIN ET CIE., JNO. D. PARK & SONS, Agents en gros, Cincinnati, O.**

29 Avril 1892.

\$100,000 à prêter sur hypothèque par montant de \$500 et au-dessus, à 5 et 6 0/0 d'intérêts. Escompte de billets de commerce, avance d'argent sur marchandises. Un autre montant considérable à prêter sur communautés religieuses, syndicats, églises et assurances sur la vie principalement toniques; ventes, achats et échanges de propriétés, réalisations de successions ouvertes au Canada et à l'étranger. S'adresser à E. DE RIDDER, 118 rue St-Jacques, Montréal, P. Q. 7 juillet 1892.—3m.

LE DOCTEUR P. PHILIPPE
de la Faculté de Paris
Médecine-Chirurgie
Spécialité : *Maladie des Femmes, Inflammation, Tumeurs, etc.*
36, RUE BERRI, MONTREAL.
Heures de consultations : 8 à 10 hrs a. m. 2 à 4 heures p. m.
Téléphone Bell 6659.
22 Janvier 1892.

Hotel Riendeau PATENTS

Journal de Dames et Demoiselles donne chaque semaine 15 à 52 gravures, de la dernière Mode de Paris. Chaque abonnée reçoit aussi douze *Romances et morceaux de Musique* pour piano, choisis dans les œuvres des grands maîtres—douze patrons de toilettes les plus nouvelles sont donnés gratuitement aux Abonnées; ces patrons coupés GRANDEUR NATURELLE sont toujours choisis dans les modes les plus nouvelles. Deux magnifiques feuilletons d'un des auteurs français en renom. Une colonne ouverte aux "Questions et Réponses" offre à nos lectrices une occasion excellente de correspondre avec les éditeurs ou entre elle et de se renseigner mutuellement sur les mille choses qui sont du domaine de la mode. Les Modes Françaises Illustrées traitent les questions qui peuvent intéresser simultanément tous les membres d'une famille. Envoi d'un mandat de \$3.00 pour un an d'abonnement. "LES MODES FRANÇAISES ILLUSTRÉES" Montréal, Canada.

HOTEL RIENDEAU.

Cet hôtel est tenu sur un très bon pied et est au nombre des meilleurs hôtels de Montréal. Magnifique table, bonnes chambres, liqueurs choisies, enfin tout ce qu'il faut pour faire un hôtel de première classe. Allez à l'hôtel Riendeau une fois et ensuite vous ne voudrez jamais aller ailleurs.

JOS. RIENDEAU,
Propriétaire.
15 août 1890.

CHANCRES & CANCERS.

Le Dr Fleury de Lanoraie possède à l'heure qu'il est, un remède qui guérit infailliblement tous chancres et cancers. Il se sert d'emplâtres qui doivent être appliqués nécessairement par lui-même. Du moment qu'on s'apercevra de cette maladie, bien vouloir se hâter de l'en avertir immédiatement. St-Basile de Portneuf, 27 déc. 1892.

M. le Dr Fleury,
Lanoraie.

Monsieur le Docteur,
Je suis chargé, de la part de M. Mathias Morisset, un de vos nombreux et reconnaissant patient, de vous présenter, en même temps que ses souhaits de bonne année, ses meilleurs respects et très sincères remerciements pour le grand bien que vous lui avez fait en le guérissant d'un chancre qui, sans vos remèdes, l'aurait très certainement, et peut-être avant aujourd'hui, privé de la vie.

M. Morisset aurait été heureux d'aller lui-même vous remercier et témoigner à Lanoraie de sa guérison, mais il ne le peut pas. Il ne cesse de proclamer partout votre habileté et l'effet de vos remèdes, qui l'ont guéri radicalement. Veuillez agréer M. le Docteur les respects de votre très humble serviteur,
B. LAURENT CHADOT, P'tre.
18 Juillet 90.

OUR GIFT TO EVERY ONE OF OUR READERS.

"A YARD OF PANSIES."
By special arrangement with the Publishers, we are enabled to make every one of our readers a present of these exquisite Oil pictures 36 inches long, a companion to "A Yard of Roses," which all have seen and admired. This exquisite picture, "A Yard of Pansies," was painted by the same noted artist who did the "Roses." It is the same size, and is pronounced by art critics to be far superior to the "Roses." The reproduction is equal in every respect to the original which cost \$300, and accompanying it are full directions, for framing at home, at a cost of a few cents, thus forming a beautiful ornament for your parlor or a superb Christmas Gift, worth at least \$5. Send your name and address to the publisher, W. JENNINGS DEMOREST, 15 East 14th St., New-York, with three two-cent stamps to pay for the packing, mailing etc., and mention that you are a reader of the *Gazette de Berthier* and you will receive by return mail one of these valuable Works of Art. 16 Décembre 1892.

Patents

Careats and Re-issues secured, Trade-Marks registered, and all other patent cases in the Patent Office and before the Courts promptly and carefully presented.
Upon receipt of model or sketch of invention, I make careful examination, and advise as to patentability free of charge.
With my office directly across from the Patent Office, and being in personal attendance there, it is apparent that I have superior facilities for making prompt preliminary searches, for the more vigorous and successful prosecution of applications for patent and for attending to all business entrusted to my care, in the shortest possible time.
FEES MODERATE, and exclusive attention given to patent business. Information, advice and special references sent our quest.
J. R. LITTELL,
Solicitor and Attorney in Patent Causes,
Washington, D. C.
Opposite U. S. Patent Office
(Mention this paper)

FOR OVER FIFTY YEARS

Mrs. WINSLOW'S SOOTHING SYRUP has been used by millions of mothers for their children while teething. If disturbed at night and borken of your rest by a sick child suffering and crying with pain of cutting teeth send at once and get a bottle of "Mrs. Winslow's Soothing Syrup" for Children Teething. It will relieve the poor little sufferer immediately. Depend upon it; mothers, there is no mistake about it. It cures Diarrhoea, regulates the Stomach and Bowels, cures Wind Colic, softens the Gums and reduces Inflammation, and gives tone and energy to the whole system. "Mrs. Winslow's Soothing Syrup" for children teething is pleasant to the taste and is the prescription of one of the oldest and best female physicians and nurses in the United States. Price twenty-five cents a bottle. Sold by all druggists throughout the world. Be sure and ask for "MRS. WINSLOW'S SOOTHING SYRUP."

Drs Trestler & Globensky

CHIRURGIENS-DENTISTES,
No. 1592, RUE NOTRE-DAME.
Pres du Palais de Justice.—MONTREAL.
L'extraction des dents se fait sous l'influence de l'éther, du chloroforme, du gaz hilarant, du gaz végétal, ou sans agents, au choix de la pratique.
Les personnes qui arrivent le matin par vapeur ou par chemin de fer pourront retourner le soir du même jour avec leur dentier si elles font leurs commandes immédiatement après leur arrivée le matin.
C. F. TRESTLER, L. C. D.
STEPHEN GLOBENSKY, J. C. D.
30 av. 98.

IMPRIMERIE de la GAZETTE de Berthier.

On se chargera de faire toutes sortes d'impressions, telles que
Cartes de Visite, Lettres Funéraires, Blancs pour Notaires et pour Avocats, Billets, Notices, Regus.
Cartes d'Affaires, Cartes de Comptes, Entêtes de Comptes, Circulaires, Pamphlets, Livres,
Lettres Funéraires, Blancs pour Notaires et pour Avocats, Billets, Notices, Regus.
On donnera une attention toute spéciale aux FACTUMS.

Le tout fait dans les derniers goûts et au plus bas prix.